



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
-.*.*.*-
**MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE
TERRITORIALE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

COMMUNIQUE

OUVERTURE DE L'APPEL A PROJETS EN SOUTIEN A LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-SENEGALAISE 2018

Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) et le ministère sénégalais de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT), ouvrent le quatrième appel à projets en soutien aux partenariats de coopération décentralisée entre collectivités territoriales françaises et sénégalaises.

Il sera ouvert du 15 janvier au 15 mars 2018.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du dispositif conjoint de soutien à la coopération décentralisée franco-sénégalaise, créé en septembre 2013 suite à la signature d'un accord entre les deux Etats, renouvelé en janvier 2017. Ce dispositif est piloté conjointement par la Délégation pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales (DAECT), le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Sénégal et par la Direction des Collectivités territoriales (DCL) du Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT).

Cette initiative vise essentiellement à consolider les partenariats en cours et à soutenir les nouvelles coopérations. Elle démontre la volonté des deux pays d'approfondir la coopération entre leurs autorités locales respectives au bénéfice direct des populations.

Cet appel à projets offre la possibilité aux collectivités territoriales de déposer un projet dont la mise en œuvre pourra se dérouler sur un ou deux.

Procédure

Les projets ne sont éligibles que s'ils sont portés conjointement par au moins une collectivité territoriale française et une collectivité locale sénégalaise. Ils doivent s'inscrire dans une logique de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales sénégalaises dans les trois thématiques prioritaires suivantes :

1. Développement économique local, et notamment des activités génératrices de revenus et d'emplois, y compris patrimoine, tourisme et culture ;
2. Appui institutionnel et renforcement de capacités, dont la formation professionnelle et l'innovation numérique ;

3. Développement durable et changement climatique dont sécurité alimentaire et agro-écologie.

Les projets présentant des actions sur le territoire de la collectivité française en rapport avec celles menées au Sénégal seront privilégiés.

Le dossier à fournir doit être composé des pièces suivantes :

- une lettre d'intention signée par les responsables des collectivités partenaires et indiquant le montant sollicité ;
- la description détaillée du projet, présentant notamment les objectifs et les critères de suivi-évaluation élaborés conjointement ;
- un tableau des ressources et des dépenses prévisionnelles ;
- un chronogramme.

Pour les collectivités locales françaises, le dépôt des dossiers sera effectué en ligne par la collectivité locale française chef de file, selon la procédure dématérialisée, sur le portail de la coopération décentralisée, à l'adresse www.cncd.fr. Aucun dossier ne sera accepté sous format papier.

A cet effet, chaque collectivité territoriale doit se créer un compte sur cet extranet afin de se voir attribuer des codes d'accès personnels.

Un guide de procédure de dépôt en ligne des dossiers est disponible sur le site du MEAE à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/ressources-et-bibliotheque-de-l-aect/outils-et-methodes-pour-la-cooperation-decentralisee/article/guides-deposer-sa-candidature-a-un-appel-a-projets-meae-dgm-daect>.

Pour les collectivités territoriales sénégalaises, le dépôt du dossier se fera sous format électronique auprès de la Direction des Collectivités territoriales (xadipapa@yahoo.fr, copie dct.mgldat.sn@gmail.com).

La réception du projet donne lieu à l'envoi ou à la remise d'un accusé de réception aux collectivités territoriales partenaires.

Contacts

Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

Khady Dieng Gaye, Chef de division, Direction des Collectivités territoriales

Email : xadipapa@yahoo.fr

Tél : +221 77 659 31 29, +221 33 823 08 22

Barbara Petri, Conseiller technique auprès du Ministre

Email : bpetri.mgldat@gmail.com

Tel : +221 77 398 63 35, +221 33 869 47 00

Ambassade de France au Sénégal

Julie Camy, Chargée de mission coopération décentralisée, Service de Coopération et d'Action Culturelle

Email : julie.camy@diplomatie.gouv.fr

Tél : +221 33 839 53 15

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Joël Savary, Chargé de mission DAECT

Email : joel.savary@diplomatie.gouv.fr

Tél : +33 1 43 17 62 78